



Agence de : GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE  
CRC PROFESSIONNELS  
50 RUE DE SAINT-CYR  
69009 LYON 09  
Tél. 09 74 75 0274 (coût d'un appel local)

SERPOLET BIDAUD SAS  
437 ROUTE DU PRINTEMPS  
38440 STE ANNE SUR GERVONDE

**Vos références**

N° client / identifiant internet : 18285596  
N° souscripteur : 40393816F  
N° contrat : 0049



**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE  
HORS RESPONSABILITE DECENNALE**

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME

GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE

Atteste que SERPOLET BIDAUD SAS - n° SIRET : 43985243500015 - 437 ROUTE DU PRINTEMPS 38440 STE ANNE SUR GERVONDE est titulaire du volet "RESPONSABILITE CIVILE hors responsabilité décennale" du contrat CONSTRUIRE - ENTREPRISE N° 403938160049 à effet du **01/01/2017**.

Les garanties s'appliquent aux activités professionnelles mentionnées ci-après :

**METIER COUVREUR**

- Couverture

Réalisation en tous matériaux (hors structures textiles), y compris par bardeau bitumé, de couverture, vêtage sans isolation.

Cette activité comprend les travaux de :

- zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux,
- pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture),
- réalisation d'isolation et d'écran sous toiture,
- ravalement et réfection des souches hors combles,
- installation de paratonnerre,
- pose de capteurs solaires, hors réalisation de l'installation électrique ou thermique.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- raccord d'étanchéité,
- réalisation de bardages verticaux **et vêture**,
- éléments de charpente non assemblés.

**Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires d'étanchéité limitée à 150 m2 par**



\*GRA4000000CTS|403938160049\*



Numéro souscripteur : 40393816F

**chantier.**

## **METIER CHAUFFAGISTE - CLIMATICIEN**

- Installations thermiques de génie climatique

Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) de chauffage et de refroidissement, y compris de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C), **y compris en utilisant des techniques d'aérothermie**, hors technique de géothermie et **hors** pose de capteurs solaires intégrés.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- chapes de protection des installations de chauffage,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
- raccordement électrique du matériel,
- installation de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations concernées.

**Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de fumisterie.**

**Cette activité ne comprend pas la réalisation d'installations de cheminées, inserts et poêles.**

- Installations d'aéraulique et de conditionnement d'air

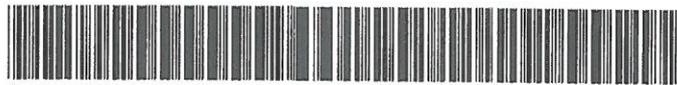
Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) assurant les fonctions de chauffage, renouvellement et traitement de l'air, de rafraîchissement, **y compris en utilisant des techniques d'aérothermie**, hors technique de géothermie et **hors** pose de capteurs solaires intégrés.

Cette activité comprend les travaux accessoires et nécessaires à l'installation et au fonctionnement de ces installations de :

- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- chapes de protection des installations de chauffage,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
- raccordement électrique du matériel,
- installation de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations concernées.

## **METIER PLOMBIER**

- Plomberie - Installations sanitaires



Numéro souscripteur : 40393816F

Réalisation d'installations (production, distribution, évacuation) sanitaires et d'eau chaude (sanitaire et de chauffage), de réseaux de fluide ou de gaz, **y compris en utilisant des techniques d'aérothermie**, hors techniques de géothermie et hors pose de capteurs solaires intégrés.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- chapes de protection des installations de chauffage,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
- raccordement électrique du matériel,
- réalisation de gouttières, descentes eaux pluviales et solins.

**Cette activité comprend la réalisation des travaux de second oeuvre nécessaires à l'aménagement de salles de bains.**

### METIER ÉLECTRICIEN

- Électricité

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques, hors pose de capteurs solaires.

Cette activité comprend l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C) et la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre.

Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de :

- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- chapes de protection des installations de chauffage.

**Cette activité ne comprend pas le raccordement des installations photovoltaïques.**

**Vous bénéficiez également du ou des pack(s) suivant(s) :**

### SOLAIRE THERMIQUE - GEOTHERMIE

Dans le cadre du ou des métiers que vous déclarez exercer, vous participez au développement durable et prenez des marchés portant sur la réalisation d'installations de :

- o Chauffe-eau solaire et ou de réseaux de chauffage solaires thermiques.



5  
14  
11/  
301  
319689 11635

PRCDF1-02 07.12.2017 03/12/2017 403938160049



\*GRA4000000CTSI403938160049\*



Numéro souscripteur : 40393816F

- o Géothermie : réalisation d'installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire par les techniques utilisant l'énergie géothermique, avec tous types de fluides.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- sondage, forage et terrassement,
- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
- raccordement électrique du matériel,
- chape de protection de l'installation de chauffage,
- installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C).

**Cette activité ne comprend pas les installations réalisées par des techniques utilisant l'énergie aérothermique.**

#### **NTE - PHOTOVOLTAÏQUE**

Dans le cadre du ou des métiers que vous avez déclaré exercer, vous réalisez les travaux de :

- mise en oeuvre des capteurs solaires photovoltaïques,
- installations et branchements électriques associés,
- raccordement au réseau public,
- raccordements électriques nécessaires au bon fonctionnement des installations,
- raccordement et mise au point des systèmes de régulation et de transformation correspondants,
- protection contre la sur tension, la foudre et le découplage du réseau en cas de coupure d'électricité.

Dans ce cadre, vous réalisez les techniques suivantes :

- o Installations photovoltaïques constituées de panneaux de modules rigides : réalisation d'installations photovoltaïques par mise en oeuvre en toiture ou en façade de systèmes photovoltaïques constitués de modules rigides.

Cette activité comprend également l'étanchéité correspondant au passage des fixations, des câbles, des jonctions des modules entre eux, de l'intégration avec les éléments assurant le clos et le couvert, ainsi que les travaux accessoires et complémentaires de :

- renforcement de structures existantes,
- installation de systèmes de sécurité et de surveillance du fonctionnement,
- zinguerie et éléments accessoires en PVC,
- réalisation d'écrans de sous-toiture.



Numéro souscripteur : 40393816F

Ces activités sont réalisées dans le cadre de marchés d'entreprise : en tant que locateur d'ouvrage ou sous-traitant, l'assuré est titulaire d'un marché de travaux qu'il exécute lui-même ou avec son propre personnel, et pour lequel il peut accessoirement faire appel à des sous-traitants sauf pour les métiers : étancheur, démolisseur, piscinier, installateur d'échafaudage, spécialiste du traitement de l'amiante.

Les travaux accessoires ou complémentaires compris le cas échéant dans la définition des métiers ne doivent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. A défaut, ces travaux seront réputés non garantis.

PERIODE DE VALIDITE : la garantie s'applique pour toutes réclamations reçues entre le 01/01/2018 et le 31/12/2018 en application de l'Article 80 de la Loi 2003-706 du 01/08/2003.

La présente attestation a été délivrée sur demande de l'assuré pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut engager Groupama en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. En outre, toute adjonction ou modification matérielle du texte de l'attestation entraîne la nullité de cette dernière.

La présente attestation comprend 5 page(s).

Fait à LYON, le 3 décembre 2017

Pour la Caisse Locale, par délégation :  
le Directeur Général de la Caisse Régionale,



5  
12/ 14  
319689 11637 301

